

## **FONDS MIMOSA**

## Formulaire de demande de réduction de prix de camp

## INFORMATIONS IMPORTANTES CONCERNANT LA DEMANDE

- Le fonds mimosa intervient uniquement pour les familles résidant dans le canton de Genève. Veuillez contacter votre Croix-Rouge cantonal pour une éventuelle aide.
- Joindre une copie de l'attestation de RDU de l'année en cours. Le secrétariat du CPV est à disposition des familles dont la situation ne permet pas l'obtention d'une attestation RDU.
- L'attribution maximale est de CHF 500.00 par année civile par enfant. Elle concerne aussi bien les demandes adressées au CPV, à Caritas Jeunesse ou à la Croix-Rouge Genevoise.
- L'aide maximale obtenue est de 50% du prix du séjour.
- Les demandes incomplètes ne seront pas traitées. Aucune réponse n'y sera apportée.
- L'éventuelle aide financière accordée est uniquement valable pour les séjours dont le solde à été acquitté dans le délai imparti. Le CPV se réserve le droit de supprimer l'aide accordée en cas de recouvrement du solde par les moyens légaux.
- Le CPV se réserve le droit de supprimer l'aide accordée en cas de renvoi de l'enfant lors d'un séjour.

RESPONSABLE LEGAL	
Nom:	Prénom:
Date de naissance:	État civil:
Adresse:	
NPA:	Ville:
N° privé:	N° portable:
E-mail:	
Nombre de personnes à charge :	
PARTICIPANT & SEJOUR	
Nom de l'enfant:	Prénom de l'enfant:
Nom du séjour:	
Prix:	
AUTRE AIDE FINANCIERE	
Une autre demande d'aide financière a-t-elle été effectuée pour ce séjour ? $\Box$ oui $\Box$ non	
Si oui, auprès de quel(s) organisme(s)?	
Êtes-vous aidé par l'Hospice Général ? ☐ oui ☐ non	
Je soussigné, responsable légal de l'enfant, certifie que les renseignements ci-dessus sont complets et conformes à la réalité.	
Lieu :	Date :
Signature du responsable légal:	
- -	